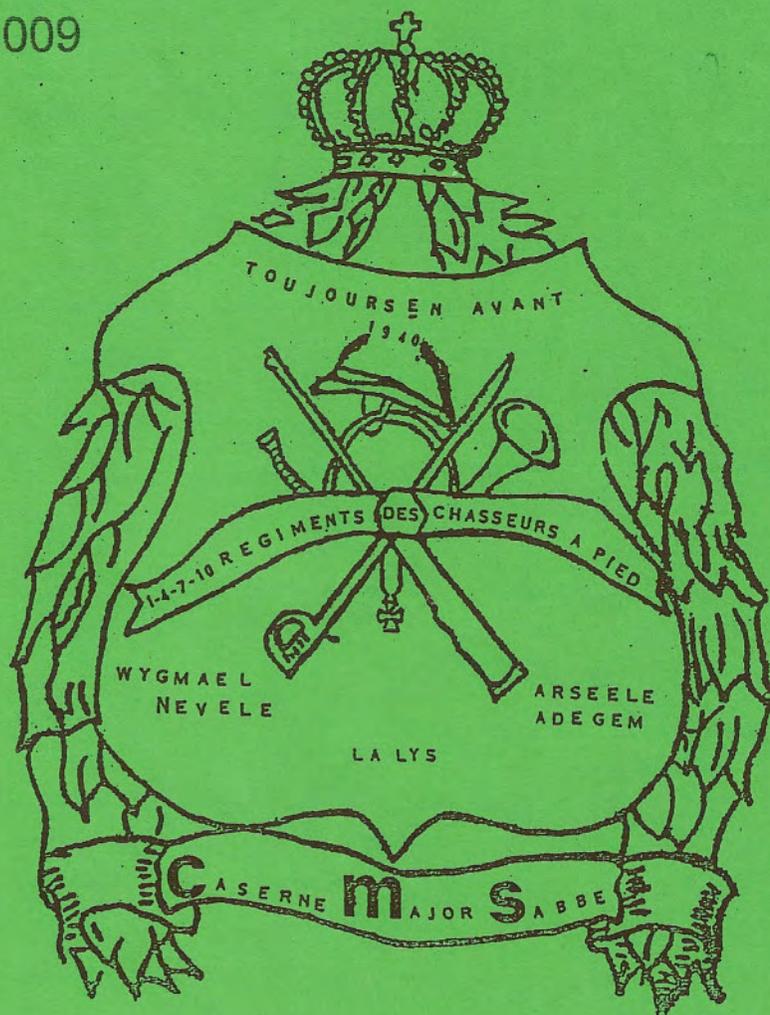


EDITEUR RESPONSABLE

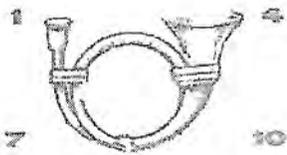
LE COMITE  
Rue L' FLAMENT.1  
7021 HAURÉ  
065 / 87.10.20

-----  
BULLETIN TRIMESTRIEL  
-----

16 AVRIL 2009



Fraternelle Royale  
des



Chasseurs à Pied

## Le mot du président

Chers amis chasseurs,

Au temps pour moi, comme on le dit souvent à l'armée. Dans ma grande naïveté et au vu des accords de principe généreusement accordés par le Commandant de Province, le Chef de Corps du 2ChP/QG 7<sup>ème</sup> Bde et l'Echevin responsable de la Ville de Mons, j'espérais bien pouvoir traverser la ville avec le drapeau du 1<sup>er</sup> Chasseurs escorté par des pelotons en armes.

C'était compter sans un nouveau train de restrictions budgétaires à la défense qui n'autorise plus que la petite escorte sans détachement armé et nous devons nous contenter d'avoir le drapeau présent aux 75 ans du monument et à notre repas de Corps.

Nous aurions pourtant pu obtenir les armes par le 2ChP de Marche et les volontaires du TSU affluaient pour constituer les pelotons bénévolement mais le règlement militaire interdit de faire porter des armes à des militaires non rappelés et, comme on n'a pas les sous pour payer leur rappel, il faut en abandonner l'idée.

Domage, mais les anciens du TSU pourront toutefois venir nombreux en tenue bariolée pour assister aux cérémonies et au repas s'ils désirent s'y retrouver et nous traverserons ensemble la ville derrière la musique des Chasseurs à Pied et les drapeaux des fraternelles en maintenant donc le scénario initial pour rejoindre notre drapeau au monument des Chasseurs.

Cette année 2009 sera donc quand même exceptionnelle pour notre fraternelle et l'ensemble du comité souhaite y associer un maximum d'entre-vous, anciens et jeunes Chasseurs, unis dans une célébration commune en l'honneur du Régiment.

Je vous invite donc tous à nous rejoindre le 16 mai prochain pour fêter les 75 ans du monument et de la fraternelle et à participer ensuite à notre traditionnel repas de corps.

« Chasseurs, toujours .....en avant ! »

J.Destrait

LtCol®

Dernier Chef de Corps du 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied



Cette année 2009 est pour nous Chasseurs  
une journée souvenir importante.

En effet, cette année 2009, il y a 75 ans.

Que notre Roi ALBERT I s'est tué à Marche les Dames

Que notre Fraternelle des 1-4-7-10 Chasseurs à Pied fut créée

Que notre Monument des Chasseurs fut élevé, grâce aux anciens  
de notre Fraternelle et inauguré sur la place qui porte son nom.

Que notre caserne prit le nom de « Caserne Major SABBE » en  
lieu et place de la « Caserne Guillaume »  
Aujourd'hui elle porte le nom du « Carré des Arts »

Que notre Caserne à l'occasion de l'inauguration du Monument  
avait tenu pour la première fois en Belgique,  
une journée « Portes ouvertes » dont les bénéfices furent versés  
intégralement aux familles des mineurs victimes du coup de gri-  
sous au puits du fief de LAMBERCHIES

*Inauguration du Monument le 20 Mai 1934*

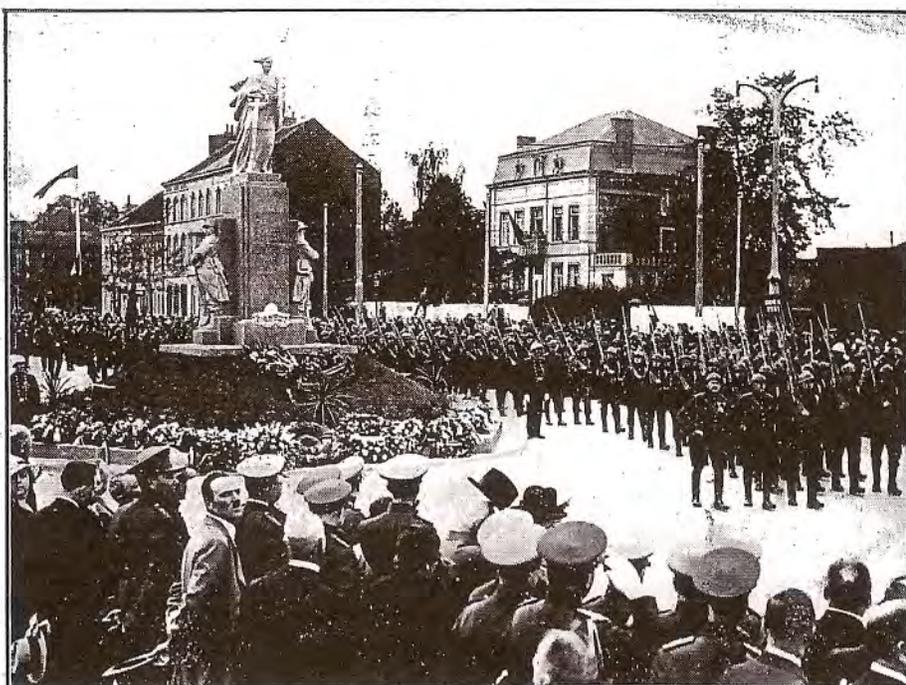
Le monument élevé  
à Mons  
à la glorieuse  
mémoire de nos  
1566 camarades  
tombés  
au champ d'honneur.

---



Gedenkteeken  
opgericht te Bergen  
aan het roemrijke  
aandenken van  
onze 1566 makkers  
gefallen op  
het veld van eer.

---



Défilé devant le Monument à Mons.

Optocht voor het Gedenkteeken te Bergen.

## Horaire des cérémonies du 16 mai 2009

- 10H00      *Arrivée de la musique à la Caserne Léopold*
- 10H00      *Arrivée des Chasseurs désireux de suivre le cortège -  
Parking à l'intérieur de la caserne*
- 10H20      *Rassemblement*
- 10H30      *Départ du cortège*
- 11H00      *Cérémonie au Monument des Chasseurs*
- 11H15      *Départ vers le Mémorial Maj. SABBE « Carré des Arts »*
- 11H35      *Cérémonie au Mémorial Maj. SABBE*
- 11H55      *Retour à la Caserne Léopold*
- 12H20      *Arrivée à la Caserne Léopold*

*Pour les Chasseurs participant au repas,  
départ avec leur véhicule vers le Resto*

PRIX : 45 euros/pers (tout compris : apéro-repas-vin-pils-eau pendant le repas)  
Ambiance musicale assurée

NB : tables rondes de 10 personnes

Pour satisfaire les organisateurs et vu la lenteur de la réception des extraits de paiement, nous vous demandons avec insistance d'effectuer votre versement au plus tard le 02 mai 2009.

Notre banquet se fera à CASTEAU au Restaurant « L'Envers du Décor » Chaussée de Bruxelles, 40 - 7061 CASTEAU

Comment y arriver :

-Venant de MONS

Suivre la direction NIMY-MAISIERES-SHAPE-CASTEAU (la N6), le restaurant se trouve sur la gauche à +/- 1,5 km après le SHAPE

-Venant de Soignies, prendre la direction SHAPE (N6) le restaurant se trouve sur la droite à +/- 1,5 km avant le SHAPE.

-Venant par autoroute de SAINT-GHISLAIN (sortie 23a) NIMY-MAISIERES Direction N6 idem que venant de MONS

-Venant par autoroute de BRUXELLES-CHARLEROI (Sortie 23) NIMY-MAISIERES Direction N6 idem que venant de MONS

Vers 12H45 APERO

- 13H30 REPAS

- 18H00 Fin de la journée souvenir

# MENU

## Apéritif

\*\*\*\*\*

*Filet de sandre aux petits gris  
coulis de petits pois et jeunes poireaux*

\*\*\*\*\*

## Sorbet

\*\*\*\*\*

*Mignons de veau au vin du Jura  
crème de morilles  
Pois mange-tout au lard - Pommes maxims*

\*\*\*\*\*

## Gâteau de circonstance

\*\*\*\*\*

## Café

*Vin blanc*

*Vin rouge*

*Pils, eaux plate et pétillante : à volonté pendant le repas*

Les membres qui souhaiteraient se trouver en compagnie d'autres personnes sont priées de bien vouloir en informer dès le paiement sur le bulletin de versement

### KOPIE CLIENT / COPIE CLIENT / KUNDENKOPIE

bedrag in letters / montant en lettres / Betrag in Buchstaben

memodatum / date mémo / bedrag in EUR / montant en EUR  
Memodatum Betrag in EUR

rekening opdrachtgever / compte donneur d'ordre / Auftraggeberkonto

rekening begunstigde / compte bénéficiaire / Empfängerkonto

000-0702094-08

naam begunstigde / nom bénéficiaire / Name Empfänger

FRAT ROYALE DES 1471

7000 MONS

mededeling / communication / Mitteilung

datum afgifta / date de remise  
Einreichungsdatum

**EURO**

Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen  
Copie client, présenter uniquement en cas de versement  
Kundankopie nur bei Einzahlung vorlegen

**EURO**

datum ondertekening / date de signature  
Datum der Unterschrift

--	--	--	--	--	--	--	--

handtekening(en)  
signature(s)  
Unterschrift(en)

**OVERSCHRIJVING OF STORTING  
VIREMENT OU VERSEMENT  
ÜBERWEISUNG ODER EINZAHLUNG**

8281 00944



Banque de La Poste  
Bank van De Post  
Bank: Die Post

02

memodatum (facultatief) / date mémo (facultatif) / Memodatum (fakultativ)  
(enkel voor uitvoering in de toekomst)  
(uniquement pour exécution dans le futur)  
(nur bei späterer Durchführung ausfüllen)

rekening opdrachtgever / compte donneur d'ordre / Auftraggeberkonto

rekening begunstigde / compte bénéficiaire / Empfängerkonto

naam en adres opdrachtgever / nom et adresse donneur d'ordre / Name und Anschrift Auftraggeber

naam en adres begunstigde / nom et adresse bénéficiaire / Name und Anschrift Empfänger

bedrag / montant / Betrag **EUR** **CENT**

0 0 0 0 7 0 2 0 9 4 0 8

rekening begunstigde / compte bénéficiaire / Empfängerkonto

0 0 0 0 7 0 2 0 9 4 0 8

naam en adres begunstigde / nom et adresse bénéficiaire / Name und Anschrift Empfänger

FRAT ROYALE DES 14710

CHASSEURS A PIED

CHAUSSÉE DU ROEULX, 60

7000 MONS

mededeling (in HOOFDLETTERS) / communication (en MAJUSCULES) / Mitteilung (in GROßBUCHSTABEN)

Hieronder niets schrijven / Ne rien écrire ci-dessous / Dieses Feld nicht beschriften

# C o r t è g e

10H30 Départ Vers le Monument des Chasseurs

- *Caserne Léopold*
- *Rue des Droits de l'Homme*
- *Rue du Gouvernement*
- *Rue Raquette*
- *Rue du Miroir*
- *Grand Place*
- *Rue de la Chaussée*
- *Rue de Bertaimont*
- *11H00 Monument des Chasseurs*

11H15 Départ du Monument des Chasseurs  
vers le carré des Arts « Mémorial Maj. SABBE »

- *Rue de Bertaimont*
- *Rue des Juifs*
- *Rue des Sœurs noires*
- *Carré des Arts « Mémorial Maj. SABBE »*

+/- 11H55 Départ vers la Caserne Léopold

- *Rue de la Grande Triperie*
- *Rue de la Coupe*
- *Grand Place*
- *Rue du Miroir*
- *Rue Raquette*
- *Rue du Gouvernement*
- *Rue des Droits de l'Homme*
- *Caserne Léopold*

## Festivités aux Monuments

- Les Chasseurs et sympathisants désireux de suivre le cortège doivent se trouver à la Caserne Léopold pour 10H00
- Parking à l'intérieur de la caserne
  
- Un bus assure le transport des personnes à mobilité réduite vers les 2 monuments : monument des Chasseurs et mémorial Major SABBE et retour Caserne Léopold.

### Composition du cortège à pied vers le monument des Chasseurs et le Mémorial SABBE au carré des Arts

1. Musique des Chasseurs à pied de Charleroi
2. Drapeau du 1er Chasseurs à Pied escorté militairement
3. Drapeaux des 1.4.7.10 Regt de Chasseurs et drapeau des 1 et 4 Chasseurs de Forteresse
4. Drapeaux des Associations Patriotiques Mons et environs
5. Détachement de militaires réservistes
6. Comité du 1,4,7,10 Regt de Ch à Pied, les autorités de la ville de Mons et les Chefs de Corps des unités de chasseurs à pied
7. Les Chasseurs et sympathisants désireux de suivre le cortège

Talon à renvoyer à CHEVREUX Victor : Chaussée du Roeulx 60-7000 MONS  
pour le 02 mai 2009

Je souhaite participer au cortège 75 ans des Chasseurs à pied  
à pied (1) en Bus (1)

Nom, prénom : .....

Adresse .....

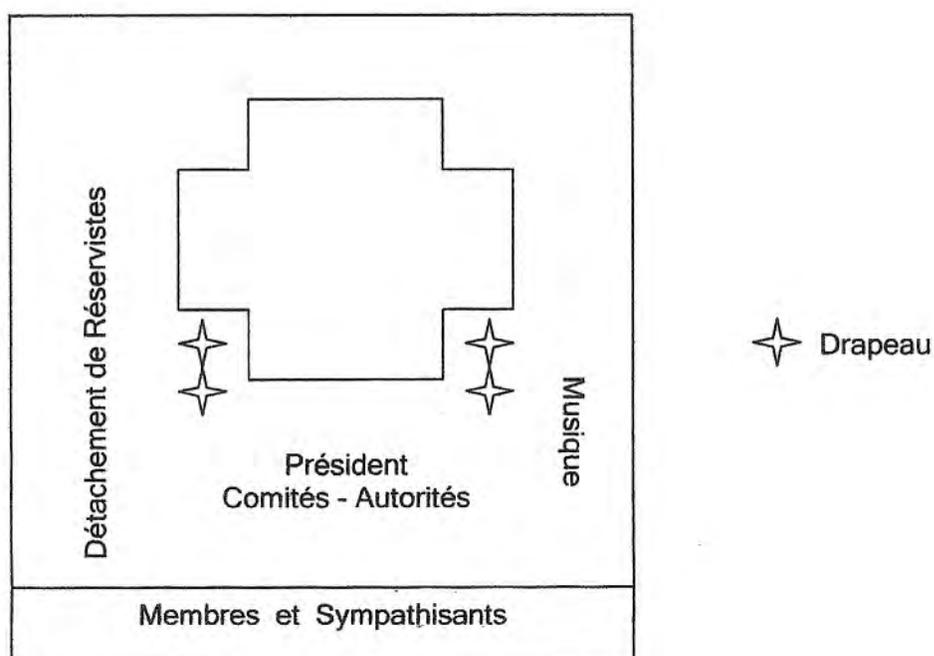
Tel .....

GSM .....

Je serai accompagné de .... personne (s)  
(1) biffer la mention inutile

Date : le .....  
Signature

## Dispositif au Monument des Chasseurs



Sonneries :            10H55 Rassemblement

                             11H00 Cérémonie

                                  Garde à vous

                                  Aux Champs

                             Dépôt de fleurs : Président et les autorités

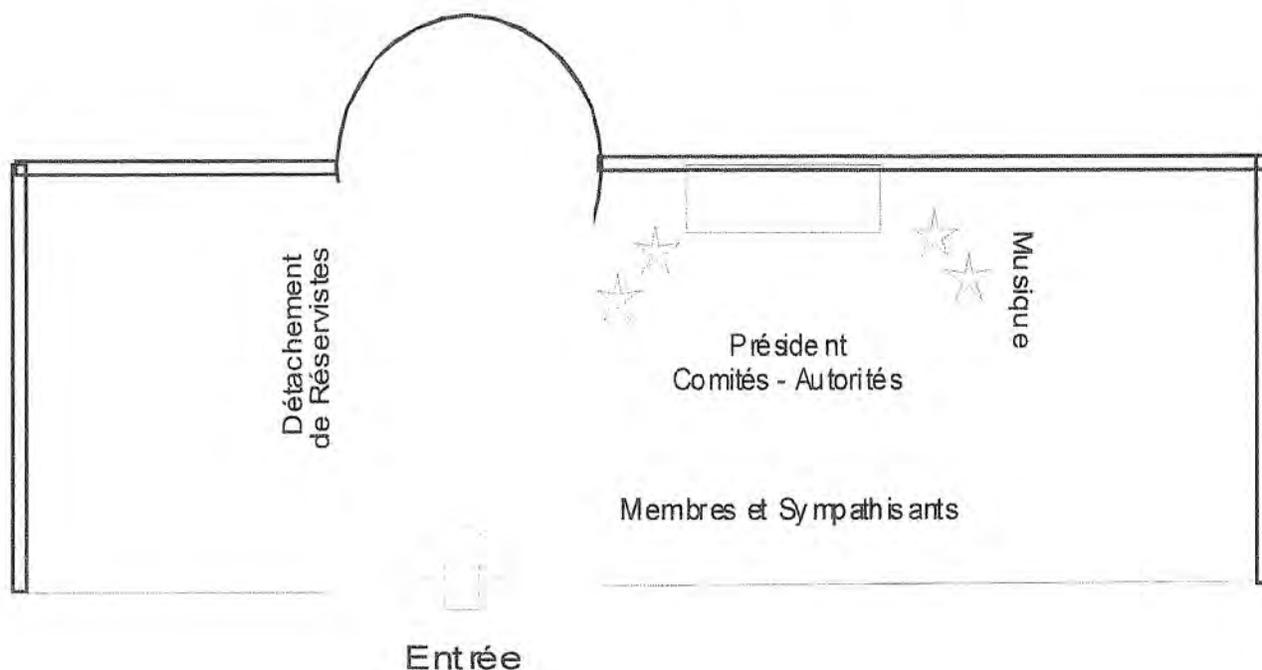
                                  Last Post

                                  Brabançonne

                                  Marche du 1 Ch

+/- 11H15 Départ vers Major SABBE

## Dispositif au Mémorial Maj. SABBE



Sonneries : 11H30 Rassemblement

Garde à vous

Hommage aux Chasseurs décédés de 14/18 - 40/45 et depuis la formation de la Fraternelle à ce jour

1 minute de silence « tambours »

Aux Champs

Dépôt de fleurs

Last Post - Brabançonne

Marche du 1 Ch

---

Le personnel se déplaçant en bus sera déchargé à la Place du Marché aux Poissons et devra rejoindre le Carré des Arts (Maj. SABBE) à pied : sens inverse pour rejoindre la Caserne Léopold

---

### Retour à la Caserne Léopold

Départ +/- 11H55 - le bus part du Marché aux Poissons vers la Caserne Léopold

Cortège à pied : départ vers la rue de la Grande Triperie - rue de la Coupe - Grand Place - rue du Miroir - rue Raquette - rue du Gouvernement - rue des Droits de l'Homme - Caserne Léopold

# EXTRAIT DU PERIODIQUE DE LA FRATERNELLE NATIONALE DES 1.4.7.10. REGIMENTS DE CHASSEURS A PIED

22 mai 1976

## ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 1976

### Historique

*La journée de l'inauguration du Monument aux Morts des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> Chasseurs à Pied et du 1<sup>er</sup> Chasseurs de Forteresse commença le 21 mai 1934 par un service funèbre célébré en la Collégiale Sainte-Waudru pour le repos de l'âme des Chasseurs morts pour la Patrie.*

*Elle se poursuivit par la visite de la Chapelle Sainte-Marguerite, de l'Attaca où le Général De Haene, historien impartial de notre vieux Mons, fit à ses auditeurs un exposé érudit et approfondi de l'histoire de la ville.*

*Au monument, de nombreux discours furent prononcés ; du-Général Baron Baltia, président du Comité-directeur du monument, qui le remet au Président de la Fraternelle le Capitaine d'Infanterie de réserve Docteur Hemeryck et qui cite les noms des deux artistes auxquels on doit ce monument : MM. Vereycken et Donnet ; ensuite début le discours du Colonel Demart, Commandant le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied.*

*Il lit la citation de l'Ordre de l'Armée du 30 mars 1919 qui permit d'inscrire sur le drapeau du régiment les noms fameux : Merckem ; Oosnieuwkerke et de Mos-lez-Roulers et confie le monument à M. le Bourgmestre Maistricau, qui rend hommage aux héros.*

*Après le porto d'honneur servi dans les salons de l'Hôtel de Ville, un banquet de 500 personnes est servi dans la grande salle du Théâtre.*

(Extraits du journal « La Province » des 21, 22 et 23 mai 1934).